

une mesure très rétrograde, malheureusement. Je regrette beaucoup que le ministre n'ait pas su tenir tête à ses fonctionnaires en leur disant: «Non, messieurs, c'est la démocratie qui va l'emporter dans ce cas-ci, nous nous proposons de consulter ces gens.» L'un des partisans du ministre l'a exprimé clairement. Voici ses paroles. «J'ai entendu parler de zonage des municipalités, mais je n'ai jamais entendu parler de zonage sur 40 p. 100 de la superficie du Canada.» C'est précisément ce qui s'est fait. Le ministre, de son trône, dirigera ses bureaucrates. Je le dis sans méchanceté. Ils dresseront des permis autorisant certain trappeur à construire une hutte près de ses pièges, ou des marchands et des guides à conduire quelques chevaux sur des terrains de chasse, etc. Le pouvoir est sans limite. Votre Honneur me permettra sans doute de m'écarter du sujet en terminant et de dire que tout cela fait partie du même tableau. Le gouvernement vise l'oligarchie absolue et il prend les moyens pour y arriver.

• (4.30 p.m.)

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, cet après-midi, en écoutant les dissertations sur l'autonomie des territoires du Nord-Ouest, je m'imaginai être à la Chambre des communes britannique. S'il y avait eu un accent irlandais dans cette voix, j'aurais probablement été persuadé de voter pour l'autonomie de l'Irlande, en l'occurrence, l'autonomie des territoires du Nord-Ouest. Je ne parlerai pas des subtilités juridiques de la discussion car je ne fais pas autorité en la matière, mais il me semble que le ministre pourrait songer à accorder, du moins dans certains domaines, plus d'autorité, plus de pouvoirs de surveillance et plus de responsabilités aux gens là-bas.

Je n'irais pas aussi loin que le député du Yukon (M. Nielsen), car je crois que ces gens et leurs gouvernements sont l'objet de pressions économiques telles qu'ils pourraient être incapables de résister aux grandes sociétés. Toutefois, même si j'ai certaines réserves, j'appuie en général l'idée d'une plus grande autonomie pour les territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots de cet aspect de la question. Je ne veux pas me montrer trop méchant envers les habitants de la région, mais si nous avons de tels pouvoirs pour contrôler l'utilisation des terres, c'est que nous ne voulons pas renouveler dans le Nord les erreurs que nous avons commises dans le Sud. Chacun comprend que l'équilibre écologique dans le Nord est une chose délicate. Nous

devons nous assurer que l'aménagement dans le Nord est rationnel et contrôlé. Si des trappeurs ou d'autres personnes ont à souffrir des excès de zèle des bureaucrates, je pense qu'ils ont un recours qui peut s'avérer très utile. Ils sont censés avoir ici, au Parlement, un député qui peut déchaîner des tempêtes à la Chambre—quand il est à Ottawa, bien sûr. A mon avis, voilà un moyen. Il a beau dire que la démocratie n'existe pas, dans le Nord, nous avons encore des responsabilités particulières à l'égard des ressources naturelles des territoires du Nord-Ouest et du territoire du Yukon.

Le député de Battleford-Kindersley (M. Thomson) a mentionné tout à l'heure les pressions que peuvent exercer les grandes compagnies et les conséquences trop dures qu'elles peuvent avoir sur une population peu nombreuse. Évidemment, il faut compter avec la présence des députés aux Communes, outre la représentation auprès de l'exécutif, et l'intérêt particulier que porte le ministre aux territoires et au Yukon.

Une voix: Quand il est là.

L'hon. M. Chrétien: Oui, mais les gens du Yukon m'ont dit que le ministre du Nord canadien les visite plus souvent que ses prédécesseurs. Je m'y plais énormément. Je pense que c'est un endroit magnifique et, comme les gens commencent à s'y rendre plus souvent, un des aspects les plus encourageants, c'est que bien des gens aimeraient accompagner le ministre ou le député du Yukon au cours de ces visites. En fait, je pense que le ministre devrait avoir un avion à sa disposition à cette fin.

M. Nielsen: Vous devriez m'inviter plus souvent.

L'hon. M. Chrétien: A mon avis, représentés comme ils le sont à la Chambre et au Conseil, nous pouvons nous assurer que les gens du Yukon verront leurs droits bien défendus. Lorsque j'étais en compagnie du député dans un endroit charmant appelé Old Crow, les résidents nous ont parlé d'un problème local créé par une industrie qui s'y était installée sans tenir compte des ressources locales et des activités des gens dans le domaine de la chasse et du piégeage. Nous avons réglé l'affaire sur-le-champ.

M. Nielsen: Nous l'avons fait sans passer de loi.

L'hon. M. Chrétien: C'est exact. J'ai agi sur les consciences. Quand des intérêts vraiment considérables seront en jeu, ce sera peut-être plus difficile à l'avenir. J'agirai sur les consciences autant que je pourrai, mais je pren-